

8h45 - 9h15 Accueil café

9h15 - 9h45 Allocutions d'ouverture **Eric NEGRON**, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;

Robert GELLI, procureur général près ladite cour ;

Laurence HELMLINGER, présidente de la cour administrative d'appel de Marseille

Nacer MEDDAH, président de la chambre régionale des comptes

de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jean-Philippe AGRESTI, doyen de la faculté de droit et science politique d'Aix-

Marseille

Jean-Pierre RAYNE, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau

d'Aix-en-Provence

Jean BOUDOT, président de l'école des avocats du Sud-Est

9h45 - 10h00 Avant-propos de l'invité d'honneur

Corinne LEPAGE, avocate, ancienne ministre

10h00 - 10h20 Propos introductifs

Le pacte mondial de l'environnement

Yann AGUILA, avocat au barreau de Paris, conseiller d'État en disponibilité

10h20-12h15 LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE

Modérateur : **Jean-Philippe AGRESTI**, doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

Le principe de précaution

Maître Didier DEL PRETRE, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

Maître BAILLON-PASSE, avocat au barreau de Marseille

La concertation publique

Arnaud LAMI, maître de conférences, Aix-Marseille Université

Le rôle des parties prenantes dans la responsabilité

sociétale de l'entreprise

Virginie MERCIER, maître de conférences, Aix-Marseille Université

Le recours aux modes amiables de règlement des différends dans le conflit environnemental

Stéphanie BRUNENGO, avocate, médiatrice, maître de conférences associée **Philippe HARANG**, magistrat au tribunal administratif de Marseille

Débat avec la salle

Déjeuner libre É

13h30-15h30 *Modérateur* :

LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Michel POCHERON, président de la chambre de l'environnement à la cour administrative d'appel de Marseille

Les principes du procès environnemental Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, professeure, Université de Lyon 3 Ève TRUILHE, directrice de recherche au CNRS, Aix-Marseille Université

Le règlement juridictionnel des contentieux environnementaux interétatiques Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de recherche au CNRS, Aix-Marseille Université

Du droit de l'environnement aux droits de la nature : un changement de paradigme au secours de la planète Jeannette FEMENIA, magistrate de la chambre de l'environnement de la cour administrative d'appel de Marseille

La juridiction du littoral spécialisée en matière de pollution maritime

Magistrat, représentant la directrice des affaires criminelles et des grâces **Estelle DE REVEL**, vice-présidente chargée de la présidence de la 6^e chambre correctionnelle

Franck LAGIER, premier vice-procureur près le tribunal de grande instance de Marseille

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Pierre-Jean GAURY, avocat général du parquet général près la cour d'appel d'Aixen-Provence

Maître Jean Louis MAUDUIT, avocat au barreau de Toulon

Débat avec la salle

15h45-17h00 Modérateur :

SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

Jean-Pierre RAYNE, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau d'Aix-en-Provence

Commentaire de la Loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (Egalim)

Anne Marie de MATOS, maître de conférences, Aix-Marseille Université

Le droit face au développement de l'agriculture urbaine Marion SAXOD, cité de l'agriculture à Marseille

Le rôle du pôle de santé publique du TGI de Marseille Mathilde BLOCH, vice-présidente chargée de l'instruction au pôle santé publique du TGI de Marseille

Estelle DE REVEL,vice-présidente chargée de la présidence de la 6^e chambre correctionnelle

Marion CHABOT, vice-procureur près le TGI de Marseille

Débat avec la salle

17h00-17h30

Propos conclusifs

Bernard BEIGNIER, recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Entrée libre Nombre de places limité

Inscription obligatoire avant le 7 juin 2019 à : lydie.benaroche@univ-amu.fr